



Table des matières

1. Le mot de rentrée du président du Comité USEP de l'Ariège	2
2. Qu'est-ce que l'USEP ?	2
3. Comment s'associer, s'affilier, S'assurer et adhérer ?	3
4. Combien coûte une année à l'USEP ?	4
5. Les propositions de l'année	6
6. Les opérations partenariales	10
7. Les autres propositions de l'USEP	11
8. Liens et acronymes	12

Sur papier, vous pouvez flasher les QR-codes de ce document, en version numérique, les QR-codes sont cliquables, merci de nous signaler tout dysfonctionnement afin que nous puissions y remédier.

USEP ARIEGE

13, rue du Lieutenant Paul Delpech

09000 FOIX

Déléguée : Laetitia CASTAING

Contact : 07 55 60 75 09

Mail : usep@laligue09.org ou delegue.usep09@gmail.com

FÉDÉRATION ARIEGE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

1. Le mot de rentrée du président du Comité USEP de l'Ariège

Chers, Chères collègues,

L'année scolaire 2024/2025 se profile sans ministre de tutelle réellement en poste. C'est du jamais vu dans notre histoire. Pour autant les établissements scolaires sont prêts. Vous avez déjà établi vos programmations annuelles et de période, vous avez déjà accueilli vos élèves, rencontré les co-éducateurs des ALAE, les parents, les élus de vos communes...

Vous allez vivre avec des réformes en cours (ou mises en sommeil), des évaluations à tous les étages, peut-être avec des uniformes, et une prégnance forte des matières dites fondamentales que sont les Mathématiques et le Français. Peut-être trouverez-vous aussi de l'intérêt pour des activités pédagogiques transversales à partir des arts visuels, du sport ou autres qui permettent aussi de faire vivre la citoyenneté, la mixité sociale, le vivre ensemble, le développement de l'esprit critique, le développement du corps et de la tête. Un esprit sain dans un corps sain et dans un collectif le plus éclairé possible.

L'USEP de l'Ariège est encore et toujours engagée auprès de vous dans votre pratique sportive associative et dans cette volonté d'agir avec les enfants et pour les enfants. Lors des rencontres de secteur, nous aurons l'occasion de partager avec vous l'ensemble des offres sportives, associatives, inclusives et citoyennes initiées par l'USEP. Nous vous y attendrons et espérons que chaque groupe scolaire sera représenté. Les référents de secteur seront présents pour assurer la coordination et la mise en vie des rencontres inter-écoles.

L'ensemble du Comité Directeur et Laetitia vous souhaitent la meilleure année scolaire possible.

2. Qu'est-ce que l'USEP ?

2.1. Une fédération sportive


L'USEP, secteur sportif scolaire de la Ligue de l'enseignement, **fédération sportive scolaire**, membre du Comité National Olympique et Sportif Français contribue, avec ses partenaires, à **la formation sportive et citoyenne de tous les enfants des écoles primaires publiques** pour une société humaniste, laïque et solidaire. En cela, elle se donne pour mission de :

- **générer de l'activité physique, sportive et associative** développant des compétences motrices, sociales et civiques associées à des savoir-faire et des savoir-être
- **créer un environnement favorable à la pratique physique, sportive et associative** (accessibilité, coût, activités...) facilitant les comportements actifs des jeunes
- **développer une culture commune de promotion de l'activité physique** favorisant l'engagement des jeunes dans un cadre associatif et dans le respect des valeurs humanistes et fraternelles
- **considérer la laïcité** tant comme un principe d'organisation qu'un objet d'éducation.


Avec 767 253 licenciés de 7 908 associations implantées sur le territoire métropolitain et ultra-marin, l'USEP est la 4^{ème} fédération sportive en France (données de 2023). Son action fédérée s'inscrit en continuité de l'EPS et du projet national de développement.



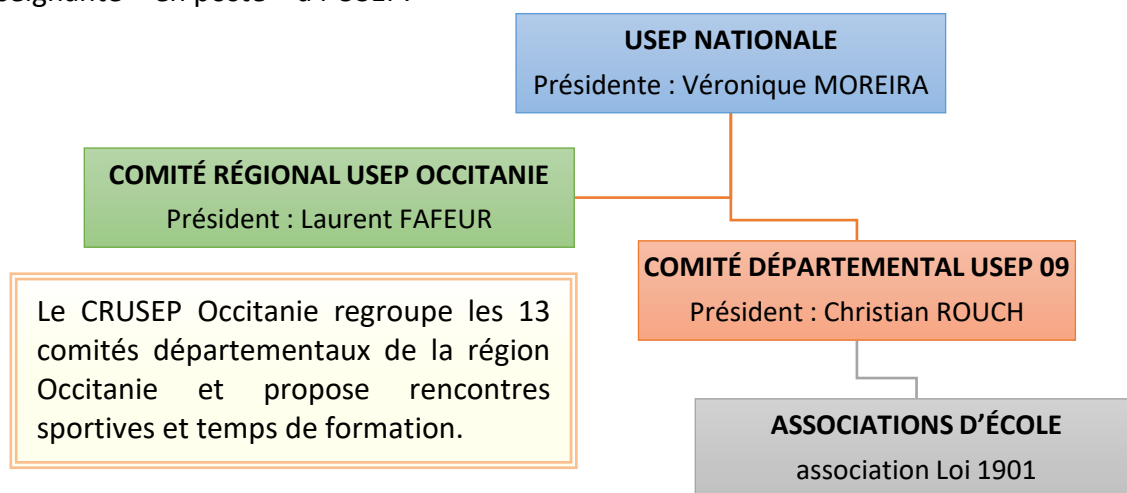
2.2. Les différents échelons

 L'USEP 09 est pilotée par un Comité Directeur composé actuellement de 13 membres (renouvelable à chaque JO d'été) par l'Assemblée Générale et du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale.

 Le Comité Directeur est doté d'un Bureau qui oriente les actions du Comité départemental.

 La déléguée départementale est mise à disposition par l'Éducation Nationale, c'est une

enseignante « en poste » à l'USEP.



2.3. La liberté de choisir

Chaque année, une école est libre de s'affilier à une association sportive scolaire. Cela peut consister à renouveler son engagement dans une association existante, en créer une autre. Chaque classe d'une école affiliée est libre d'adhérer ou non au projet associatif.

2.4. Les enseignants engagés localement

Dans chacun des 7 secteurs, un enseignant (parfois un par secteur) peut se porter volontaire pour être référent de secteur.

C'est elle ou lui qui participe à coordonner les rencontres ou qui est tenu au courant par celui ou celle qui s'en charge.

C'est elle ou lui qui transmet le calendrier de secteur lorsqu'il est établi.

Ils sont invités à participer à certaines réunions du Comité directeur et sont consultés pour prendre des décisions pour l'USEP.

3. Comment s'associer, s'affilier, S'assurer et adhérer ?

3.1. L'association d'école loi 1901

S'associer, c'est essayer de s'organiser à plusieurs pour faire ensemble. L'USEP offre aux associations d'écoles affiliées un cadre d'action légal permettant de faire vivre des projets associatifs sur tous les temps éducatifs.

3 cas sont possibles...

1) **...s'il n'y a jamais eu d'association USEP Loi 1901 dans votre école.**

Demandez et complétez les documents nécessaires : la déclaration initiale d'association, la liste des membres du bureau, les statuts datés et signés par le/la Président-e et le/la secrétaire, le formulaire réglementaire d'insertion au Journal Officiel (à demander en préfecture ou sous-préfecture). Envoyez le dossier à la Préfecture ou sous-préfecture dont vous dépendez. Votre association est créée pour 99 ans !

2) **...s'il y avait déjà une association USEP dans votre école...**

a. **...et cette association est en sommeil.** Il vous suffit de la réactiver en envoyant la composition de votre nouveau bureau à la préfecture.

b. **...et cette association est active.** Alors la partie affiliation peut être commencée dès maintenant par les personnes ayant donné leur adresse mail l'année précédente.



3.2. Pour réaliser les démarches

Une enveloppe concernant des documents destinés à vous guider a été distribuée en début d'année et se trouve également en ligne. Vous pouvez également demander à Justin Poinard à la Ligue de l'enseignement : secretariat@laligue09.org.

NB : un support papier sera fourni mais certaines étapes ne sont réalisables que par un moyen numérique (notamment la transmission des listes d'élèves).

3.3. L'assurance

L'APAC, l'assurance de l'USEP, est comprise dans l'affiliation et vous couvre bien au-delà de la rencontre sportive.

3.4. Les licences

Depuis quelques années, les licences sont individuelles. L'ancien format d'une licence « de classe » avec le simple nombre de filles et de garçons n'est plus autorisé par la loi.

Les adultes doivent fournir les éléments nécessaires au contrôle de l'honorabilité. Chacun doit compléter sa ou compléter un document papier.

Pour les enfants, il convient de charger un fichier au format csv extrait de l'application ONDE pour chaque classe qui participera aux activités USEP.

Licence Adulte



3.5. Comment savoir si « tout est ok » ?



Lorsque vous aurez fourni toutes les informations, vous recevrez par mail la facture à régler. Les licences vous seront envoyées par mail ou remises par la déléguée lors d'une rencontre.

Le retour passe par des *personnes humaines* donc ce n'est pas automatique, toutefois, si vous n'avez pas de nouvelles alors que vous avez fait les démarches, depuis un certain temps, c'est qu'il y a un problème. N'hésitez pas à relancer : [le secrétariat de la Ligue](#) ou [la déléguée USEP](#).

4. Combien coûte une année à l'USEP ?

4.1. Les frais engagés

TARIFS 2024/25 :

- Affiliation de l'association :
Classe unique, école maternelle et écoles à 2 classes : 25€
RPI, écoles à + de 2 classes : 35€
- Licence adulte : 12€15
- Licence enfant de maternelle : 3€15
- Licence enfant de cycles 2 et 3 : 4 €

4.2. Quelles sont les prises en charge financières ?

4.2.1. Comprendre les financements

Le comité départemental USEP 09, reçoit essentiellement des financements du Conseil Départemental, de l'ANS et de la DRAJES. Les pôles principaux de dépenses sont le remboursement des déplacements des élèves licenciés lors des rencontres sportives USEP (~15 000€ par an), la participation aux séjours sportifs, l'animatrice (Juliette FONT) et les déplacements de l'animatrice et de la déléguée.

L'USEP 09 reçoit des subventions en réponse à des appels à projets, prédéfinis par ceux qui les émettent. Voilà pourquoi les remboursements sont cadrés sur des montants et des procédures imposées.

L'USEP 09 ne fait pas de bénéfice sur les affiliations et les adhésions. Tout est entièrement reversé, même au-delà.



4.2.2. Les transports

L'USEP participe au remboursement des transports pour les **rencontres sportives scolaires** des ASS dans le cadre prévu par les projets financés, c'est-à-dire :



- La rencontre sportive doit réunir à minima deux ASS différentes. Au-delà du cadre légal, la raison d'être de l'USEP est la rencontre entre licenciés qui ne se fréquentent pas au quotidien et apprennent à se connaître et à faire une activité sportive et/ou réflexive ensemble.

- Les rencontres doivent être inscrites au calendrier départemental ou de secteur. Pour les rencontres de secteur, l'une des associations co-organisatrices doit valider certains éléments (date, report, lieu, inscriptions) auprès de la déléguée.

- **Prise en charge à 100 %** du montant du transport pour les rencontres sportives USEP qui se déroulent en dehors du temps scolaire (mercredi, après la fin de la classe) ou qui sont organisées par les enfants eux-mêmes. ☞

- **Prise en charge à 80 %** du montant du transport pour les autres rencontres sportives USEP en temps scolaire **SAUF** pour la participation à des rencontres sportives USEP se déroulant **sur les sites suivants : stations de ski ariégeoises, piscines, Eco-golf et la plaine des Sports d'Auzat**. Dans ce cas, la prise en charge par l'USEP est de **45%** puisque le Conseil Départemental prend en charge 35% (suivre la procédure envoyée en début d'année scolaire par le département).

Formulaire remboursement transport



☞ *A part pour le rassemblement régional, l'ASS s'acquitte du transport puis envoie la facture et la demande de remboursement à l'USEP en utilisant le formulaire dédié qui a été remis dans l'enveloppe de rentrée. Cette procédure est impérative pour être conforme au versement des subventions que l'USEP 09 reçoit.*

4.2.3. Les coups de pouce

Grâce à l'ANS, pour l'année civile 2024, l'USEP peut rembourser de petits investissements pour les « têtes de réseau », c'est-à-dire les associations sportives des référents de secteur qui ont organisé des rencontres sportives. Cela peut être un goûter, l'impression de dossards...



L'USEP permet également d'obtenir 10% de réduction sur les commandes à Décathlon Pro. N'hésitez pas à demander à La déléguée départementale.

4.2.4. Un exemple concret

Une école de 2 classes de 24 et 21 élèves dont 10 maternelles décide de s'affilier et de participer à des activités :

2 rencontres de secteur pour lesquelles il faudra à chaque fois un grand bus, le biathlon à Beille à partager avec une classe d'une autre école.

l'une des classes est retenue pour une rencontre du CASS durant la SOP.



3 licences adultes (2 enseignants + 1 parent) pour constituer le bureau : 36,45 €
 1 adhésion d'école : 25,00 €
 10 licences maternelles : 31,50 €
 35 licences élémentaires : 140,00 €
Au total : l'école paye 232,95 € pour l'année à l'USEP.

45% des 400€ du bus partagé avec l'autre école pour le triathlon : 90,00 €
 (Le département pourra verser également 70€ si l'école en fait la demande)

80% du bus à 150€ (2 rencontres de secteur) et 205€ (rencontre CASS) : 404,00€

Au total : l'école reçoit 494,00 € de l'USEP pour les frais engagés.

5. Les propositions de l'année

5.1. Des propositions... oui mais lesquelles et pourquoi ?

Tout d'abord, des petites précisions pour être sûr-e-s que l'on parle bien de la même chose.

Adhérer à l'USEP peut être considéré comme un acte militant puisque c'est un engagement dans une structure associative. Comme dans toutes les associations, on y trouvera ce que ses adhérents veulent bien y mettre.

Ainsi, lorsque les enseignants d'un secteur décident de se partager la tâche, de tous participer à l'une des propositions de rencontre, alors chacun a des chances de trouver de quoi vivre une année de rencontres sportives très satisfaisantes.

A l'inverse, même si l'USEP s'efforce de donner accès à tous à ses propositions, si on attend uniquement des solutions toutes prêtes, ce sera forcément moins riche.

Les rencontres de secteur, sont adaptées à tous puisqu'elles sont pensées à l'image de chacun de ses participants. Elles sont discutées lors des réunions de rentrée.

Les rencontres départementales et les rencontres organisées avec d'autres partenaires sportifs sont proposées sur un modèle qu'il n'est pas prévu de modifier. Elles sont proposées à certaines classes en fonction des profils recherchés. On y participe, après préinscription ou sur proposition, en fonction des places disponibles. Ce sont les rencontres du § 5.2



5.2. Les rencontres clefs en main



5.2.1. La Journée Nationale du Sport Scolaire

La JNSS aura lieu, comme chaque année le 3^{ème} mercredi de septembre, mais c'est désormais devenu une habitude pour l'USEP 09, des événements seront proposés les 16, 17, 19 et 20 septembre 2024, grâce au soutien du CASS et de comités sportifs partenaires.

Inscription JNSS



5.2.2. Festiv'Handi – 4^{ème} édition

Elle est prévue pour le mardi 26 novembre 2024 sans date de report, à Lavelanet (lieu en attente de confirmation).

Pour les Cycles 2 : Horaire de RDV 9h30 Horaire de départ 12h15

Pour les Cycles 3 : Horaire de RDV 13h30 Horaire de départ 16h15

Activités prévues : athlétisme pour déficient visuel, torball, boccia, rencontre et/ou débat avec une personne en situation de handicap, soft arc.

Encadrement nécessaire : 1 enseignant et 1 adulte par classe.



5.2.3. La Journée ski de fond – 3^{ème} édition



La formule biathlon a été modifiée afin de permettre aux enfants d'avoir davantage de pratiques sportives sur cette journée.

Elle est prévue pour le vendredi 31 janvier 2025 avec une date de report au vendredi 14 mars au plateau de Beille.

Horaire de RDV : 9h45 Horaire de départ : 15h30

Activités prévues : ski de fond, tir laser, luge.

Encadrement nécessaire : 1 enseignant par classe plus 2 adultes agréés.

Il est impératif que les élèves qui participent aient déjà pratiqué le ski de fond.

La journée est prévue pour les CM. Les CE à l'aise en ski sont également les bienvenus.

5.2.4. La Journée 1^{ères} neiges du CASS – 3^{ème} édition

Elle est prévue pour le jeudi 6 février 2025 avec une date de report au jeudi 13 mars au plateau de Beille.

Horaire de RDV : 9h45 Horaire de départ : 15h30

Activités prévues : hockey sur neige, tir laser, luge, raquettes à neige.

Encadrement nécessaire : 1 enseignant et 2 adultes par classe.

La journée est prévue pour des 6^{ème} et des CM. Les CE2 sont acceptés.



5.2.5. La SOP du CASS

A ce jour, les dates de la SOP n'ont pas été annoncées officiellement. Le CASS a choisi une semaine d'avril pour proposer la sienne, sans date de report.

Les dates et lieux souhaités sont :

Mazères le 7 avril, le Mas d'Azil le 8 avril, Mercus le 9 avril, Ax les Thermes le 10 avril et Saint Girons le 11 avril.

Horaire de RDV : 9h30 Horaire de départ : 12h15

Les activités prévues dépendent des clubs sportifs et comités départementaux qui s'impliqueront.

Encadrement nécessaire : 1 enseignant et 1 adulte par classe.

La journée est prévue pour des 6^{ème} et des CM. Les CE2 sont acceptés.

5.2.6. Le Challenge de golf à Unjat

Il est prévu pour le mardi 10 juin et le vendredi 13 juin avec des dates de report respectives des 17 et 20 juin.

Pour le matin... Horaire de RDV : 9h30 Horaire de départ : 12h15

Pour l'après-midi... Horaire de RDV : 13h30 Horaire de départ : 16h15

Encadrement nécessaire : 1 enseignant et 1 adulte pour 6.

Il est impératif que les élèves qui participent aient déjà pratiqué le golf scolaire.



La journée est prévue pour les CM. Les CE à l'aise en golf sont également les bienvenus.

5.2.7. La JOP du CASS, les enfants font leurs Jeux – 2^{ème} édition

Elle est prévue à Foix, le 23 juin sans date de report.

Horaire de RDV : 9h30 Horaire de départ : 15h30

Les activités prévues dépendent des clubs sportifs et comités départementaux qui s'impliqueront.

Encadrement nécessaire : 1 enseignant et 2 adultes par classe.

La journée est prévue pour des 6^{ème} et des CM. Les CE2 sont acceptés.

5.2.8. Les Journées pleine nature à Montbel 4^{ème} édition

Elle sont prévues sur les rives du lac de Montbel, le vendredi 27 juin et le mardi 1^{er} juillet sans date de report.



Horaire de RDV : 9h45

Horaire de départ : 15h30

Les activités prévues dépendent des financements que nous obtiendrons

Encadrement nécessaire : 1 enseignant et 2 adultes par classe.

La journée est prévue pour des CE/CM. Les GS sont acceptés s'ils sont dans une classe multi-niveau.

5.3. Les rencontres de secteur

5.3.1. Les rencontres sportives associatives



C'est la marque de fabrique de l'USEP. Notre volonté est que ce soient **des rencontres construites PAR des élèves POUR d'autres élèves**. Nous accompagnerons les associations qui le souhaitent pour réaliser cette démarche autant que possible.

L'accompagnement comprendra, pour l'association porteuse de l'organisation de la rencontre :

- La formation d'un enseignant et de ses élèves (sur temps scolaire ou APC).

- Le prêt de matériel sportif pour la durée du cycle et pour la rencontre.

Les enfants organisent...



5.3.2. Les rencontres sportives classiques

Elles sont organisées par des enseignants dans leur secteur aux dates choisies entre les participants en fonction des contraintes calendaires diverses.

5.3.3. Les rencontres sportives de secteur accompagnées

A mi-chemin entre la rencontre toute prête et la rencontre organisée par les enseignants du secteur, ce sont des rencontres où la déléguée propose quelque chose et aide à la réalisation de la rencontre.

Des dates sont proposées à chaque secteur dont les enseignants décident, ou non, de se saisir et déterminent entre eux ce qui sera fait (quel cycle, quelle APS, quel lieu...).

En cas de difficulté de météo ou en cas de décision consensuelle, une animation de classe est proposée par le référent de secteur qui désigne la ou les classes qui en bénéficieront.

Vous trouverez la liste des dates dans la feuille volante insérée dans ce document.

5.4 Les séjours USEP en Ariège

Ce sont des séjours qui sont imaginés comme une rencontre sportive qui durerait plusieurs jours.

Ils se déroulent au centre des PEP de Suc et Sentenac.

Tarif unique 32€ par jour et par enfant dont 0,50€ d'adhésion aux PEP

Adultes gratuits pour le taux d'encadrement imposé par le cadre légal / 1 AESH par classe

Pour y participer, les classes doivent :

- prendre une licence USEP pour tous les enfants et pour au moins 2 adultes par classe,
- écrire au moins 2 fois à la classe correspondante avant le séjour et au moins 1 fois après.



5.4.1. Le séjour hivernal

Public concerné : CE2/CM1/CM2

Dates : du 8 au 10 janvier 2025

Engagements pour la classe :

- préparer une RSA (les enfants construisent/animent une activité sportive d'autres),
- s'assurer que chaque enfant a des vêtements adaptés à la neige.

Jour 1	Découverte du centre (si arrivée <10h) Jeu dans Suc	Pique-nique perso pris au centre	Activités sportives dans la neige	Lecture au coin du feu
Jour 2	Activité PEP	Repas au centre	Echanges de pratiques Activités USEP	Boum
Jour 3	Rangement des valises Activité PEP	Repas au centre	Jeu orientation JO Cérémonie de clôture	



Activités de montagne



Serment olympique



5.4.2. Le séjour PRINTEMPS « des petits »

Public concerné : MS/GS/CP

Dates : du 31 mars au 1^{er} avril 2025

Engagements pour la classe :

- avoir déjà joué à une activité d'orientation et/ou d'opposition proposée par l'USEP.

Jour 1	Ateliers sportifs à la plaine des sports	Pique-nique perso pris au centre	Découverte du centre Activités PEP	Lecture au coin du feu
Jour 2	Rangement des valises Activité USEP	Repas au centre	Activités PEP	

Massif du Montcalm



Partage



5.4.3. Le séjour PRINTEMPS « des grands »

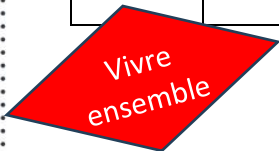
Public concerné : CP/CE1/CE2/CM1/CM2

Dates : du 2 avril au 4 avril 2025

Engagements pour la classe :

- préparer une RSA (les enfants construisent/animent une activité sportive d'autres).

Jour 1	Ateliers sportifs à la plaine des sports	Pique-nique perso pris au gymnase	Echange de pratiques Installation	Lecture au coin du feu
Jour 2	Activités PEP	Repas au centre	Echange de pratique Activité USEP	Boum
Jour 3	Activité PEP	Repas au centre	Activité USEP et cérémonie de clôture	



5.4.4 Le séjour PRINTEMPS « des classes uniques »

Public concerné : MS->CM2

Dates : du 28 avril au 30 avril 2025



Engagements pour la classe :

- préparer une RSA (les enfants construisent/animent une activité sportive d'autres),
- pour les CE/CM, avoir déjà joué à une activité d'orientation et/ou d'opposition proposée par l'USEP pour les maternelles CP,

Jour 1	Ateliers sportifs à la plaine des sports	Pique-nique perso pris au gymnase	Echange de pratiques élem. /temps calme mater. Installation	Lecture au coin du feu
Jour 2	Activités PEP	Repas au centre	Echange de pratiques élem. /temps calme mater. Activité USEP	Boum
Jour 3	Activité PEP	Repas au centre	Activité USEP et cérémonie de clôture	



5.5 Les séjours USEP dans l'Aude

5.5.1. La rencontre voile du 2 au 4 juin 2025

Engagements pour la classe :

- licences USEP pour tous les enfants et pour au moins 2 adultes par classe,
- préparer une RSA (les enfants construisent/animent une activité sportive d'autres),
- écrire au moins 2 fois à la classe correspondante avant le séjour et au moins 1 fois après,

5.5.2. Le rassemblement régional USEP



Coût par enfant adhérent ~230€, **transport compris**, du 12 au 16 mai 2024, à Leucate (11 - Aude), rassemblement de classes de cycle 3 de la région Occitanie pour partager et découvrir des activités sportives et artistiques lors d'un séjour de 5 jours avec 4 nuitées.

6. Les opérations partenariales

6.1. Opération foot à l'école

C'est un projet décliné sur 2 axes : - **l'axe sportif d'apprentissage** de 5 à 7 séances accompagnées (présence ou documents) par un éducateur de la FFF et liées à une rencontre USEP et **l'axe culturel** avec la réalisation d'une production artistique.





NB : Les rencontres de l'opération foot à l'école ne sont pas des rencontres de secteur, elles ne peuvent pas être ouvertes à un très grand nombre (places limitées) et peuvent regrouper des écoles de secteurs différents.

Contact : CTD Ariège David Béret, Tél : 06 24 15 59 52 ou Mail : david.beret@ariegefoot.fff.fr

6.2. L'Écol'Ovale

L'Écol'Ovale est destinée à promouvoir la pratique du rugby à l'école, en partenariat avec Le Comité Départemental et La Ligue Occitanie Rugby, la FFR propose des interventions en école pour sensibiliser à la pratique du rugby. Vous pouvez trouver un exemple de séquences d'apprentissages par le lien ci contre.






Contact : Alain AUGE, CTC Haute Ariège/Pays d'Olmes Mail : a.auge@occitanie-ffr.fr
Tél : 06 07 78 39 15

6.3. Soutien des comités de sports collectifs

Les comités départementaux de handball, de volleyball et de basketball peuvent également soutenir des séquences d'apprentissages conduisant à une rencontre inter-écoles.

Pour les contacter :

-  Basket Mail : tecehnique09basket@gmail.com Téléphone : 06 87 97 29 62 (Xavier Bédu)
-  Volley Mail : cdvbariege09@gmail.com
-  Hand Mail : 6109000.aredon@ffhandball.net Téléphone : 06 19 35 81 94 (Agnès Redon)

6.4. Savoir rouler à vélo

L'acquisition du Savoir rouler à vélo fait partie des grandes priorités d'apprentissage dans le domaine de l'EPS.

association
prévention
MAIF

Les bénévoles de Maif Prévention peuvent vous aider, notamment en se déplaçant dans vos établissements avec des outils dont une piste « sécurité routière ». foix@prevention-maif.fr

Le P'tit Tour USEP peut également être l'occasion de valider le bloc 3 (bloc 1 : savoir pédaler, bloc 2 : savoir circuler, bloc 3 : savoir rouler). L'USEP peut vous aider en proposant des activités (vidéo et questionnaire type « code », éléments pour travailler le savoir pédaler) et des ateliers lors de rencontres.

7. Les autres propositions de l'USEP

7.1. La place pour les parents

Membre essentiel de la communauté éducative, l'USEP propose sur son site un espace dédié aux parents ainsi qu'un flyer de présentation.

Au-delà de ça, il est souvent difficile pour les parents de trouver leur juste place dans l'école. L'USEP peut faciliter leur entrée. Une association d'école peut être l'occasion de leur donner des missions. N'hésitez pas à contacter la déléguée pour envisager d'aller plus loin.

7.2. Divers

L'USEP propose par ailleurs :

- la mise en place d'un cycle GR ou breakdance pour réaliser une rencontre de secteur,

